Paysage, pollens et santé

3ème édition

A propos des haies en climat méditerranéen...
Limiter les allergies aux pollens...
Diversifier les plantations...

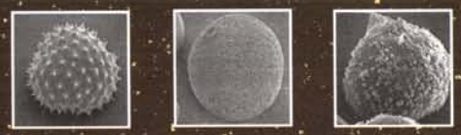

Paysage, pollens et santé

3ème édition

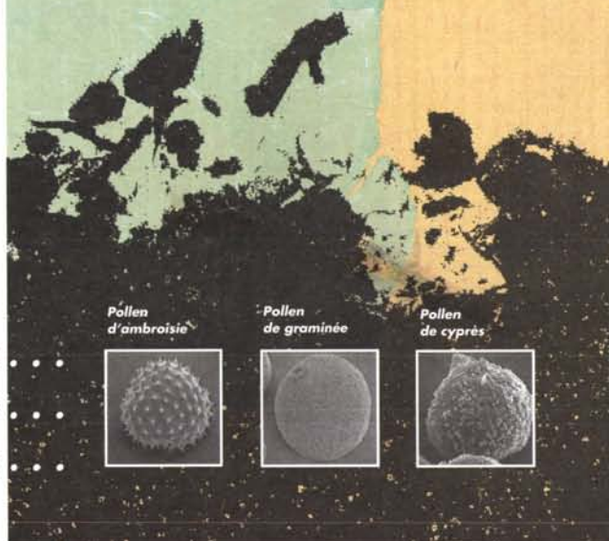

A propos des haies en climat méditerranéen...
Limiter les allergies aux pollens...
Diversifier les plantations...

sommaire

page 3 — *Un lien entre paysage, pollen et santé ?*

pages 4 à 11 — *Les pollens et le risque allergique*

- *Les pollinoses : allergies de plus en plus fréquentes*
- *Le pollen, qu'est-ce que c'est ?*
- *La pollinisation*
- *Pourquoi certains pollens font-ils courir des risques ?*
- *Calendrier des émissions polliniques*
- *Questions - Réponses*
  - Qui peut se sensibiliser et devenir allergique ?
  - Peut-on établir une liste des plantes sans risques allergisants ?
  - Faut-il limiter les haies de cyprès ?
  - Quelles essences vaut-il mieux éviter de planter, si l'on est allergique ?
- *Pollinoses : risques connus, risques nouveaux*

pages 12 à 15 — *Les haies en zone urbanisée : état des lieux*

- *La plantation systématique de cupressacées*
- *Pourquoi un tel engouement ?*
- *Pourquoi la haie de cyprès prédomine-t-elle actuellement ?*
- *Les conséquences de ce choix*
- *L'approche de la diversité par les professionnels du paysage*
- *La santé, un argument de plus pour promouvoir la qualité du travail des professionnels du paysage*

pages 16 à 35 — *Exemples de diversification végétale des haies en climat méditerranéen*

- *Les haies brise-vent*
- *Les haies de limite*
- Quelques recommandations pour effectuer les plantations
- Toxicité de certains végétaux
- La taille des arbustes en haie libre
- La taille des haies... si l'on est allergique

pages 36 à 39 — *à retenir...*
lexique
pour en savoir plus...
remerciements, contacts

Un lien entre paysage, pollen et santé ?

Pollen de chénopode

En modifiant le paysage, l'homme peut modifier sa santé.

Les paysages méditerranéens sont réputés pour leur richesse et leur diversité traditionnelle qui participe à une certaine qualité de vie. Or, ces dernières décennies, suite au développement d'une urbanisation composée de maisons individuelles et de lotissements, on assiste à la multiplication de haies de clôture très souvent constituées d'une seule essence (cyprès, laurier-amande, pyracantha, thuya...).

Dans la même période, il a été constaté dans les secteurs urbains et péri-urbains une augmentation sensible des allergies* aux pollens d'arbres, essentiellement aux pollens de cupressacées* (cyprès, thuya...).

Une relation entre les deux phénomènes s'est donc progressivement imposée.
Par une action bien comprise en matière de plantation, l'homme peut contribuer à une meilleure santé des personnes sensibles à certains pollens. C'est pourquoi il est apparu nécessaire d'attirer l'attention et de fournir informations et conseils de plantation à tous, professionnels, amateurs de jardins enclos de haies ainsi qu'aux collectivités, pour lesquels le cyprès paraît être l'essence de choix.

** Tous les mots suivis d'un astérisque se trouvent dans le lexique page 37*

Les pollens et le risque allergique

Pollen de saule

On sait depuis longtemps que le pollen des plantes et des arbres qui sont une richesse de notre environnement, peut parfois induire des maladies appelées "pollinoses".

Depuis les années 1970, les médecins ont constaté :

- une multiplication des consultations pour ce type d'allergie au printemps et en été,

- l'apparition de symptômes à des époques inhabituelles jusque là, en hiver ou en automne,

- l'allongement de la durée des symptômes.

En même temps, des progrès notables ont été faits dans la connaissance des différentes essences végétales impliquées, sur leur période de pollinisation, et sur les propriétés des différents pollens.

Ceci nous conduit à nous interroger aujourd'hui sur nos habitudes et nos pratiques dans le choix des végétaux que nous plantons.

Pollen de chataignier

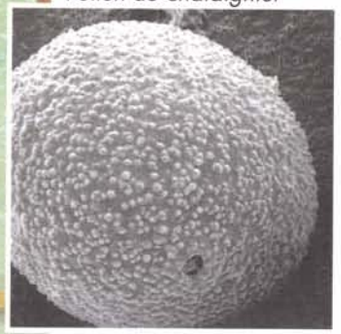

Euphorbe

Ph. O. Filippi

Emission pollinique de pin

Ph. H. Dhivert-Donnadieu

Les pollinoses : allergies de plus en plus fréquentes

La plus connue et la plus classique des pollinoses est le «rhume des foins», lié à la présence de pollens de graminées dans l'atmosphère. Cette affection se déclenche, de manière souvent brutale, à la période de floraison des graminées (printemps-été).

Comment se manifestent-elles ?

En général elles se manifestent au niveau :
- du nez : éternuements, démangeaisons, obstructions, écoulements et même perte de l'odorat et du goût,
- des yeux : brûlures, rougeurs, larmoiements, sensation de gêne à la lumière du soleil.

Elles entraînent souvent des troubles au quotidien, dans la vie sociale, et perturbent également le sommeil. Chez certaines personnes elles peuvent se compliquer par l'apparition de crises d'asthme, d'un urticaire ou d'un eczéma.

A quel moment surviennent-elle ?

Si la majorité des pollinoses survient au printemps et en été, il a été constaté, depuis les années 70 dans notre région, qu'elles apparaissent de plus en plus fréquemment à d'autres périodes de l'année.
Elles sont plus fréquentes en hiver à l'occasion de la pollinisation des cupressacées que nous utilisons abondamment pour la composition des haies de clôture. Les pollinoses, prédominantes en janvier et en février, peuvent débuter en décembre si l'hiver est clément.
Hiver, printemps et été sont également le moment d'une pollinisation abondante par la pariétaire, plante certes peu allergisante, qui se développe sur les vieux murs mais aussi sur certains terrains mal ou non entretenus... et ils sont de plus en plus nombreux (terrains vagues, friches, jachères, etc...).

Qui est particulièrement sensible ?

On considérait que les personnes atteintes de pollinoses étaient, en général, héréditairement prédisposées (cette prédisposition s'appelle l'atopie*) ; mais on sait aujourd'hui que des personnes non prédisposées peuvent en être atteintes.

Le pollen, qu'est-ce que c'est ?

Le pollen est l'élément mâle d'une fleur. Il est constitué par un ensemble de grains minuscules contenus dans les étamines. A maturité, il forme une matière pulvérulente, généralement colorée en jaune.

La pollinisation

Libéré des étamines, le pollen est transporté par le vent et les insectes et se dépose sur le pistil, organe femelle de la plante. Les germes de grains de pollen descendent dans l'ovaire et vont féconder les ovules qui donneront les graines.

Organe reproducteur

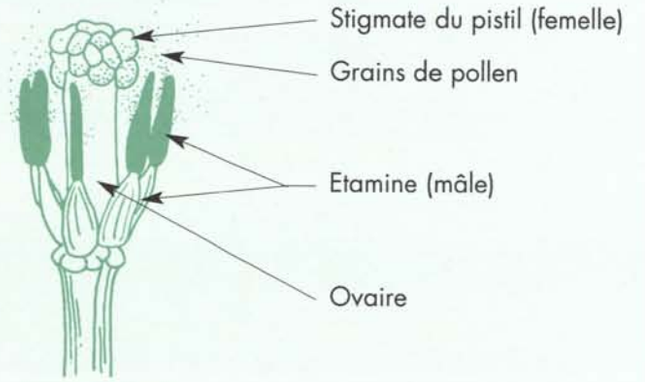

Coupe longitudinale d'un pistil

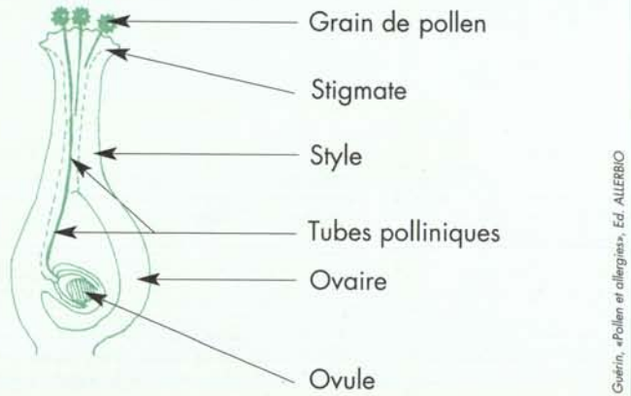

B. Guérin, «Pollen et allergies», Ed. ALLERBIO

Pourquoi certains pollens font-ils courir des risques ?

Les caractéristiques des pollens (morphologie, composition physico-chimique...) diffèrent d'une essence végétale à l'autre. Ces variations rendent certains pollens plus allergisants que d'autres. Par ailleurs, des essences végétales, soit sous l'action de l'homme, soit naturellement, se retrouvent en plus grand nombre en certains lieux (cultures, friches...). Le risque de maladie sera d'autant plus important que les essences végétales abondantes dans une région produiront des pollens potentiellement allergisants.

Caractéristiques des pollens ayant une importance particulière en terme de santé publique :

Les pollens diffusés par le vent (pollens anémophiles*), parce qu'on les respire, sont plus dangereux que les pollens transportés par les insectes (pollens entomophiles* qui caractérisent en particulier les plantes à fleurs). Mais il existe des cas particuliers :
- chez certaines essences, comme la pariétaire, le pollen est "catapulté" et retombe auprès de la plante. Ces plantes seront moins allergisantes sauf si leur densité est très grande dans la région (par exemple, la pariétaire qui est peu gênante en Languedoc-Roussillon est la première cause de pollinose en Italie).
- chez d'autres essences, le pollen est très peu porté par le vent et sera donc respiré au voisinage de la plante (allergène* de proximité). C'est le cas, par exemple, du genêt, du mimosa, du marronnier, du tilleul... Ces plantes seront donc allergisantes uniquement pour les personnes vivant à proximité directe.

Mais encore faut-il qu'un authentique lien de cause à effet ait été démontré grâce à un bilan allergologique.

Le volume des pollens est capital à connaître car les "gros" pollens, tels le pollen de pin (d'environ un volume de 70 000 micro-m^3), sont peu ou pas agressifs alors que les "petits" pollens comme ceux du cyprès (environ 12 500 micro-m^3) sont plus agressifs.

Le nombre de pollens présents dans l'air que l'on respire est important ; une même essence sera allergisante si ses pollens sont très nombreux dans l'atmosphère, peu ou pas allergisante si ses pollens sont rares.

Le taux d'azote protéique du pollen est également important car il permet d'estimer la quantité de protéine que contiennent les pollens, c'est parmi ces protéines que se trouveront les molécules qui déclencheront l'allergie lorsqu'on les aura inhalées dans les bronches.
En fait, c'est le taux d'allergène* présent dans l'atmosphère qu'il faudrait connaître mais cette mesure n'est pas encore une pratique courante !

Une personne se sensibilise aux essences végétales les plus nombreuses dans la région où elle vit et le nombre de personnes atteintes sera d'autant plus grand qu'il s'agira d'une essence à fort pouvoir allergisant.

En plus d'une meilleure connaissance de la structure et de la composition des pollens, de leur pénétration dans le nez et les voies aériennes de l'homme, leur recueil dans l'atmosphère a donné lieu à l'établissement de calendriers polliniques (sur un territoire donné : une région, un pays...) qui nous informent sur le type et le nombre de pollens présents dans l'air que nous respirons (voir tableaux ci-après).

Pollen de frêne

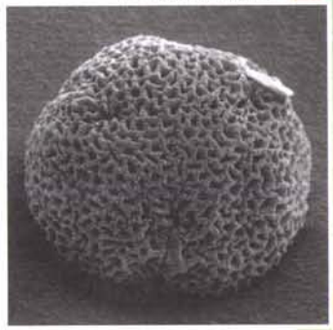

Floraison de cyprès

Ph. E. L'Hôte

Unité filtrante de P. Cour dans notre région. Mise au point dans le Laboratoire de Palynologie de l'Université de Montpellier II.

Calendrier des pollens retrouvés dans l'atmosphère de la région montpelliéraine (moyenne 1999-2001)

Calendrier pollinique de la région montpelliéraine (moyenne 1999-2001)

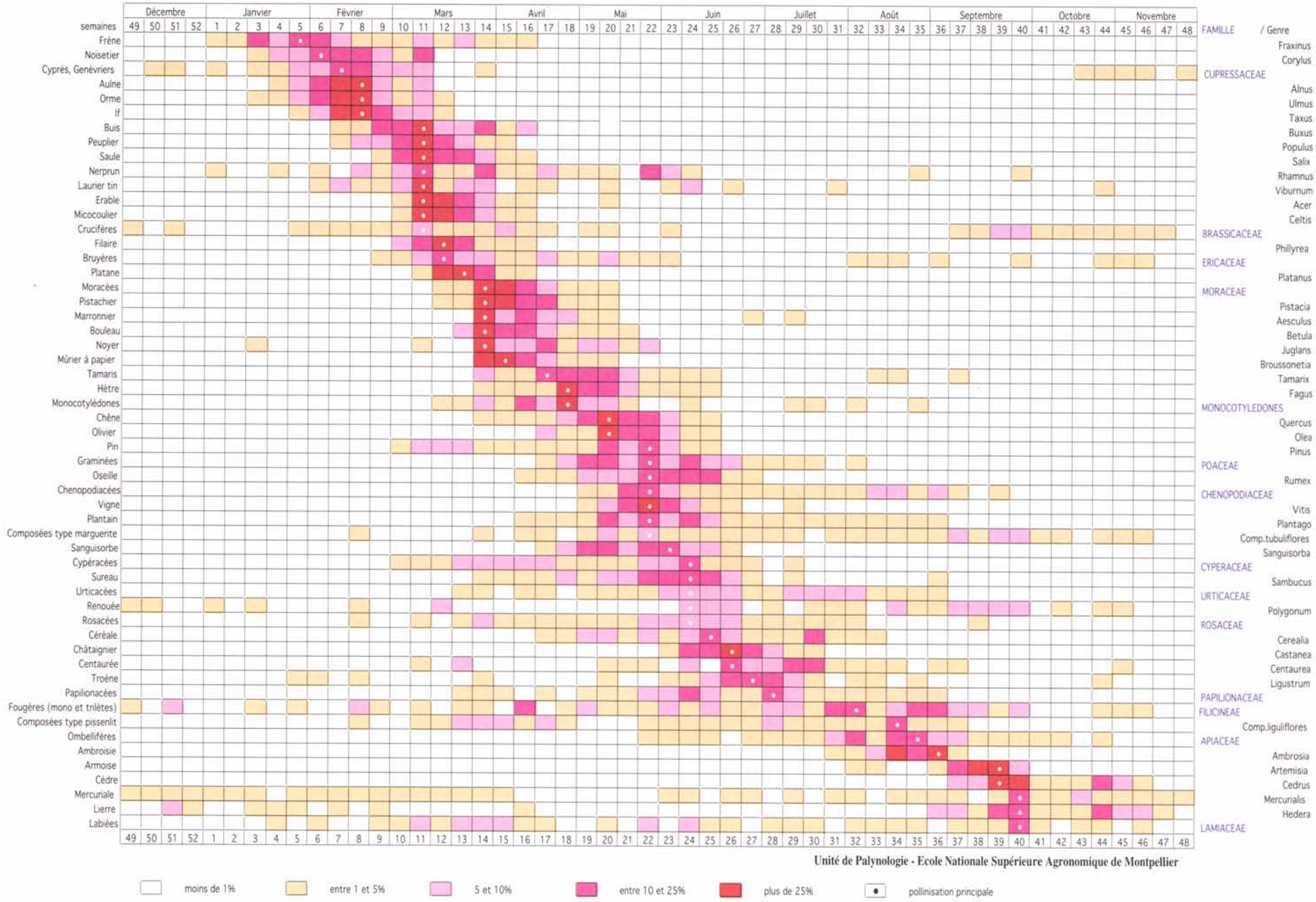

http://www.ame-lr.org

On retrouve dans l'atmosphère des pollens tout au long de l'année.
Seuls quelques-uns sont allergisants pour un certain nombre de personnes.

Qui peut se sensibiliser et devenir allergique aux pollens ?

La réponse à cette question est complexe, plusieurs paramètres peuvent intervenir :
- le degré de sensibilité de chaque personne : chacun est plus ou moins prédisposé à l'allergie,
- l'abondance de pollens «agressifs» dans l'atmosphère : si ces pollens sont peu nombreux, ce sont plutôt les personnes allergiques fortement prédisposées (atopiques) qui seront concernées ; par contre, si ces pollens sont abondants, des personnes allergiques, mais également des personnes qui n'étaient pas jusque là connues comme telles, peuvent être touchées,
- la pollution atmosphérique: en milieu confiné, les polluants, à l'intérieur des locaux (fumée de tabac, aérosols...), fragilisent les voies respiratoires ; en milieu urbain, les gaz d'échappement irritent également les voies respiratoires et amenuisent nos défenses... ce qui peut favoriser l'apparition d'allergies (notion de co-facteur).

Par ailleurs, différents travaux scientifiques font apparaître que le pouvoir allergisant de certains pollens pourrait également être modifié (nombre et potentiel allergénique) par la pollution atmosphérique.
Toutefois, les relations entre pollution atmosphérique, allergie et asthme restent à préciser. L'amélioration progressive des connaissances devrait permettre de mieux informer à l'avenir sur les risques éventuels, ainsi que cela est prévu pour certains polluants par la nouvelle loi sur l'air.

Peut-on établir une liste des plantes non allergisantes ?

Cette liste serait difficile à établir car, selon les personnes et suivant les conditions d'exposition au risque, un pollen peut toujours être allergisant.
Les pollens présents en quantités très importantes dans une région constituent toujours un risque potentiel (le cyprès en zone méditerranéenne, le bouleau dans l'est de la France...)
Les plantes dont les pollens sont disséminés par le vent sont en général plus dangereuses que les autres, car leur pollen a plus de chance d'être innalé que celui des plantes pollinisées par les insectes.

Faut-il limiter les haies de cyprès ?

Les cupressacées (différentes espèces de cyprès, thuyas, genévriers) ne sont pas à mettre au ban de l'arboriculture paysagère.
Les cyprès de Provence (Cupressus sempervirens), depuis longtemps implantés dans notre région, sont des arbres emblématiques des paysages méditerranéens. Il n'est pas question de supprimer ces végétaux qui, dans la mesure où on se limite à les **planter en petit nombre** autour des maisons, présentent un intérêt esthétique certain et ne modifient pas significativement la concentration ambiante en pollens de cyprès et donc le risque allergique.
C'est l'emploi excessif et souvent exclusif de certaines cupressacées, notamment cupressus sempervirens, qui, en augmentant massivement la quantité globale de pollens dans l'atmosphère, crée ou accentue le risque d'apparition d'allergie pour les sujets à risques.
La diversité des plantations et, en particulier, la variété des essences composant les haies autour des habitations, présente donc un grand intérêt à la fois pour la qualité du paysage méditerranéen et pour la qualité de vie en terme de santé publique.

Quelles essences vaut-il mieux éviter de planter, si l'on est allergique ?

Le problème se pose uniquement pour quelques plantes (genêts, tilleuls, mimosas, marronniers...) dont les pollens, du fait de leurs caractéristiques, sont portés par le vent sur une faible distance. C'est seulement tout près de ces plantes que l'on respirera une quantité importante de leurs pollens et que certaines personnes pourront développer une allergie individuelle de proximité.
Si un bilan allergologique montre, pour une personne, une sensibilité particulière à l'un de ces pollens, il vaut mieux éviter de vivre au voisinage très immédiat du végétal correspondant (ombrage d'une terrasse, devant la fenêtre de la chambre à coucher...). Néanmoins, comme il est classique dans le domaine de l'allergie, un bilan négatif ne préjuge pas d'une sensibilisation future à ce pollen si le contact est important.

mimosa

marronnier

On réduit donc le risque d'allergie si dans une région on diversifie les espèces plantées et si, dans les haies, on privilégie des plantes à fleurs dont le pollen est principalement transporté par les insectes.

Pollen de platane

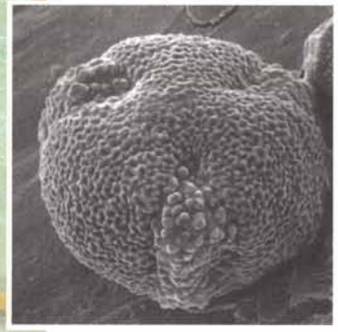

Pollen d'olivier

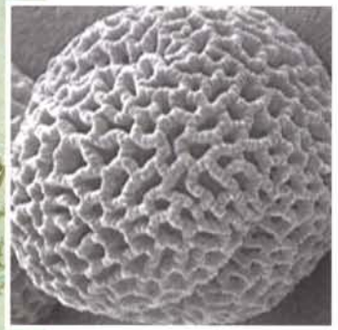

Pollen de plantain

Principaux pollens susceptibles de déclencher une maladie allergique dans la région montpelliéraine

calendrier moyen en cours d'année

	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N
cupressacées												
platanes												
graminées												
pariétaires, orties												
plantains												
oléacées												

Périodes à risque — Périodes à risque possible — Absence de risque

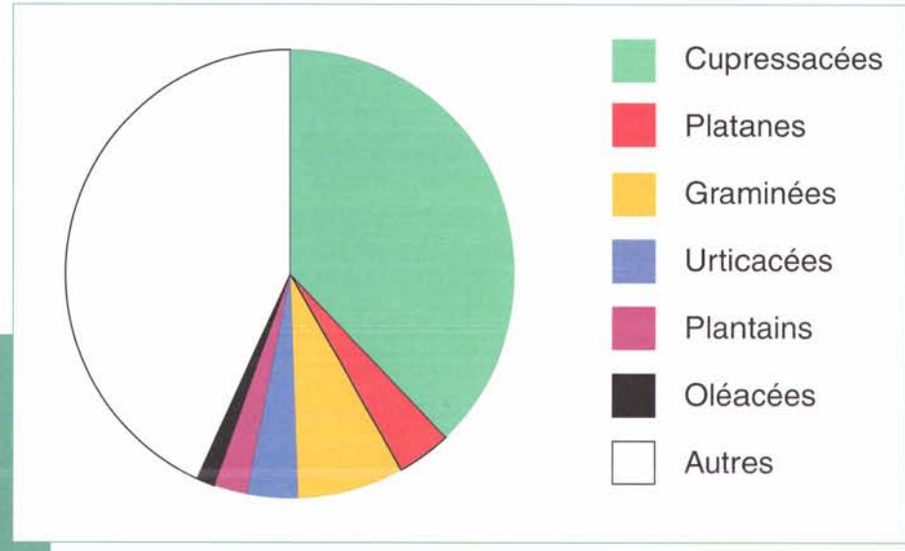

Quantification relative de chaque pollen sur une année en région Languedoc-Roussillon.

Ambroisie, détail

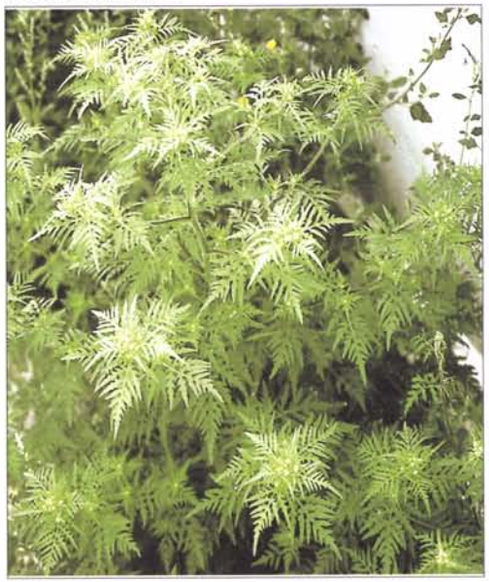

Pollinoses : risques connus, risques nouveaux

Exemple : l'ambroisie

La prise de conscience des problèmes liés à la surabondance de cyprès ne doit pas faire oublier la permanence des risques découlant des pollens de graminées et l'émergence de nouvelles difficultés dues à l'extension rapide de certaines plantes non originaires de nos contrées. Parmi ces dernières, l'ambroisie constitue un cas particulièrement préoccupant en raison de son fort pouvoir allergisant.

Venue d'Amérique du Nord, à l'issue de la seconde guerre mondiale, cette composée proche de l'armoise a envahi la région lyonnaise, où elle apparaît tous les étés et ne cesse d'étendre son aire géographique, notamment en direction du Sud par le couloir rhodanien.

L'ambroisie pousse principalement sur les terres en friche, le long des voies de communication, mais aussi sur les chantiers et les espaces publics des lotissements. Sa hauteur est comprise, à maturité, entre 60 cm et 2 m. Son pollen, émis principalement aux mois d'août et septembre, entraîne, chez les personnes prédisposées, des troubles allergiques pouvant être très sévères (asthme, urticaire, vertiges, malaises...). Dans notre région, jusqu'à présent peu concernée, il a été néanmoins remarqué ces dernières années une augmentation du nombre de malades.

Il conviendrait donc de savoir identifier l'ambroisie et de l'arracher systématiquement. Cet arrachage doit s'effectuer avant le mois de juillet, période durant laquelle la plante n'offre aucun danger d'allergie, sa floraison n'étant pas encore commencée. Ainsi, les risques d'allergie dus au pollen d'ambroisie pourront être limités ainsi que la prolifération de cette plante.

Pollen d'ambroisie

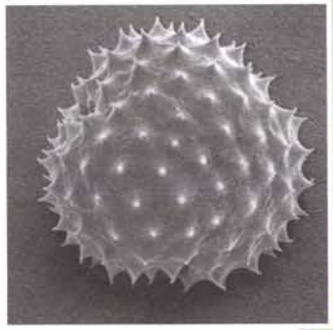

Pollen de graminée

Pollen d'armoise

Pollen de cyprès

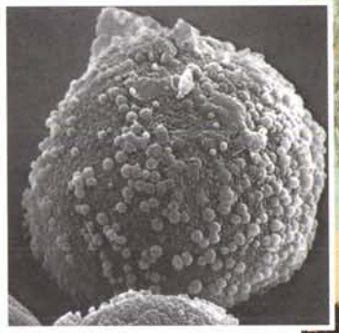

Les haies en zone urbanisée : état des lieux

En parallèle aux maisons "ton pierre" et volets "bois naturel", le paysage a été banalisé par l'emploi d'essences végétales en haie monospécifique. Les cyprès, notamment, ont été plantés à outrance.*
Par souci de rentabilité immédiate et de simplification évidente, la diffusion de ces essences a été encouragée auprès d'une clientèle souvent ignorante des conséquences d'un choix ... plutôt limité.
Une alternative est donc proposée aujourd'hui.

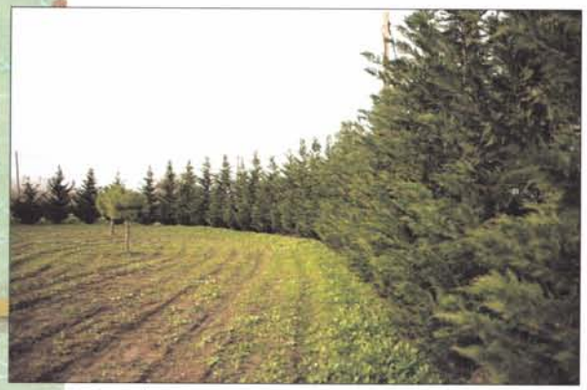

Haie de cyprès

Entrée de lotissement

Haie de cyprès bleu atteint par les champignons. Au premier plan une haie de pyracantha.

La plantation systématique de cupressacées

Réputé pour sa diversité botanique remarquable (résineux, feuillus, arbrisseaux des garrigues...), le Midi a vu se multiplier à l'excès les plantations uniformes de cupressacées dans les zones urbaines ou semi-urbaines (lotissements, résidences, terrains de jeux, etc...) :
Dès 1970, le cyprès bleu (Cupressus arizonica) est planté en grand nombre. Il est progressivement abandonné du fait de sa sensibilité à des champignons pathogènes*; le cyprès de Leyland (Cupressus leylandii) prend alors le relais.

Pourquoi un tel engouement ?

. le cyprès est un arbuste bon marché et adapté au mode de commercialisation des grandes surfaces (souvent produit d'appel)
. il pousse rapidement, est facile à tailler
. il est considéré comme bien adapté au climat et au sol de notre région.

Pourquoi la haie de cyprès prédomine-t-elle actuellement ?

. c'est une solution de facilité
. le public n'a pas été informé sur ses inconvénients
. le public n'a pas pris conscience du rôle des professionnels du paysage, de leurs conseils, de leurs propositions alternatives.

Les conséquences de ce choix

Outre les incidences allergiques liées aux apports massifs de pollen par certaines essences de cupressacées, ce choix a pour conséquence une banalisation du paysage, une sensation d'enfermement, les parcelles étant toutes cernées par le même mur vert (qui plus est du même vert !).
On constate également la fragilisation de ces plantations monospécifiques : transmission d'une maladie (ex. : coryneum, chancre du cyprès) d'un arbuste à un autre dans la haie, provoquant son rapide dépérissement. Les cupressacées sont particulièrement sensibles à ce problème, ce qui accentue l'appauvrissement du paysage et limite considérablement l'efficacité de ce type de haie en tant que clôture.

L'approche de la diversité par les professionnels du paysage

Il appartient aux professionnels du paysage de guider le choix de leurs clients en prenant en compte de nombreux paramètres.
L'adaptation au climat, l'exposition de la parcelle, le type de sol, la rusticité, la rapidité de croissance, la facilité de conduite du développement, la tolérance vis à vis de certaines pollutions, la composition paysagère (la hauteur, le port, le feuillage persistant ou caduc, la couleur, la floraison, la fructification), devront être examinés.
Finalement, en fonction de tous ces paramètres, ainsi que des dimensions de la parcelle à enclore, du budget et des souhaits du client, tel ou tel critère de choix des essences végétales sera privilégié.
De plus une attention particulière doit être portée sur le caractère envahissant ou toxique de certaines espèces.

Exemple de haie en mélange bien adaptée au milieu (arrière-pays)

La santé, un argument de plus pour promouvoir la qualité du travail des professionnels du paysage

Certains professionnels (architectes-paysagistes, entrepreneurs de paysage, pépiniéristes-producteurs) prônent depuis longtemps la diversité des plantations dans le cadre de leurs interventions quotidiennes.

Leur démarche doit être accentuée, soutenue.
Indéniablement, la prise de conscience de l'existence de troubles de santé saisonniers, liés à l'abondance de certains pollens, constitue un argument de plus pour inciter à proposer des compositions végétales riches.

Une bonne approche entre les deux parcelles riveraines : une haie composite variée qui, à terme, formera une seule unité harmonieuse.

Zone de l'olivier,
limite du climat méditerranéen

Exemples de diversification végétale des haies en climat méditerranéen.

Une haie doit avant tout remplir plusieurs rôles : protéger du vent, abriter des regards extérieurs, s'intégrer à l'environnement immédiat et lointain et, enfin, apporter une note esthétique par un jeu de formes, de textures et de couleurs sans cesse renouvelées au cours des saisons.

Les exemples qui suivent apportent des éléments de réponse spécifique en fonction des objectifs poursuivis : haie brise-vent en cas de terrain très exposé, haie de limite, simplifiée ou composée de nombreuses essences notamment pour les parcelles en lotissement, haie de séparation basse pour délimiter harmonieusement des chemins, des petits espaces publics ou privés.

Les haies brise-vent

Exemple de haie brise-vent avec des aulnes de Corse

Sites d'implantation potentiels

- zones ouvertes agricoles
- zones d'activités et industrielles
- grand terrain de particuliers
- espaces publics communaux (terrains de sports, de jeux, espaces verts...)

Avantages

Entretien : hormis l'arrosage les trois premières années et éventuellement en cas de sècheresse exceptionnelle, l'entretien de ce type de haie est nul car aucune taille n'est nécessaire.
L'absence d'entretien compense largement l'investissement de départ.
Efficacité : un écran complètement opaque se révèle beaucoup moins efficace qu'une haie semi-perméable du fait des turbulences qui se forment à l'arrière du mur : ainsi, la protection dans le cas d'une haie semi-perméable est de dix fois sa hauteur rapportée en longueur (voir schéma ci-dessous).
Ecologie : une haie en mélange permet une grande diversité à la fois floristique et faunistique (notamment baies pour les oiseaux).
Maladies : la diversité des végétaux permet une grande résistance aux maladies et limite ainsi l'utilisation de produits phyto-sanitaires*.
Esthétique : ces haies plus proches de l'aspect naturel s'insèrent mieux dans les paysages en apportant une diversité de couleurs et de textures ainsi qu'une variabilité selon les saisons.

La haie brise-vent

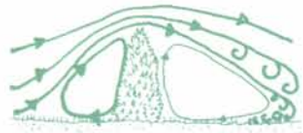

Un brise-vent imperméable crée des turbulences. La distance protégée n'est égale qu'à 2 fois la hauteur de la haie.

En revanche, un brise-vent perméable à 50% freine et filtre le vent sans turbulence. La distance protégée atteint 10 fois la hauteur de la haie.

Contraintes

Taille des parcelles : la haie, pour être efficace, doit comporter deux rangs de plantations, ce qui implique une largeur minimale de 6m.
Choix des essences : le nombre d'essences adaptées à ce type de haie, dans notre région, est relativement limité en raison des conditions climatiques et de la nécessité d'utiliser des végétaux à port pyramidal (réduction de l'encombrement et efficacité comme brise-vent).
Précautions d'arrosage : en climat méditerranéen, il est préférable de prévoir un arrosage régulier des plantations pour obtenir des résultats dans un délai raisonnable (entre 3 et 5 ans). Au bout de trois ans, la plante est autonome.
Investissement de départ : coût d'achat plus élevé.

Exemples de composition : pages 20-21

Jeune haie brise-vent

Essences arborées à port pyramidal pour haies brise-vent

Nom français	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Observations
Aulne de Corse	*Alnus cordata*	caduc	12 m	rapide	Feuilles en coeur
Charme houblon	*Ostrya carpinifolia*	caduc	10 m	moyenne	Fruits décoratifs
Chêne blanc	*Quercus pubescens*	semi-persistant	8 m	lente	Feuillage marcescent*
Chêne vert	*Quercus ilex*	persistant	6 m	lente	Très résistant à la sècheresse
Erable à feuilles d'Obier	*Acer opalus*	caduc	10 m	moyenne	Très tolérant au calcaire
Erable champêtre	*Acer campestre*	caduc	10 m	rapide	Rustique, haies compactes
Erable de Montpellier	*Acer monspessulanum*	caduc	8 m	lente	Jaune à rouge en automne
Févier inerme	*Gleditschia triacanthos «inermis»*	caduc	12 m	rapide	Feuillage fin composé
Frêne à fleurs	*Fraxinus ornus*	caduc	8 m	moyenne	Fleurs en grappes
Noisetier de Byzance	*Corylus colurna*	caduc	6 m	rapide	Exposition ensoleillée
Olivier de Bohême inerme	*Eleagnus angustifolia «inermis»*	caduc	5 m	rapide	Feuillage argenté, dense
Olivier pyramidal	*Olea europea «cypressino»*	persistant	6 m	moyenne	Elégant, sol caillouteux sec
Robinier pyramidal	*Robinia pseudacacia «pyramidalis»*	caduc	15 m	rapide	Feuillage fin
Troène du Japon	*Ligustrum japonicum*	persistant	10 m	moyenne	Port compact, sombre

caduc *semi-persistant* *persistant*

Haies brise-vent composites
10 essences végétales
Plaine et arrière-pays

hauteur à 5 ans : 3 à 5 mètres
hauteur à 10 ans : 5 à 10 mètres
utilisation : sur grandes parcelles privées ou publiques, à planter à 2 mètres de la limite de propriété

Erable champêtre, charme houblon, frêne oxyphylle en automne

Acacia pyramidal, au premier plan laurier rose

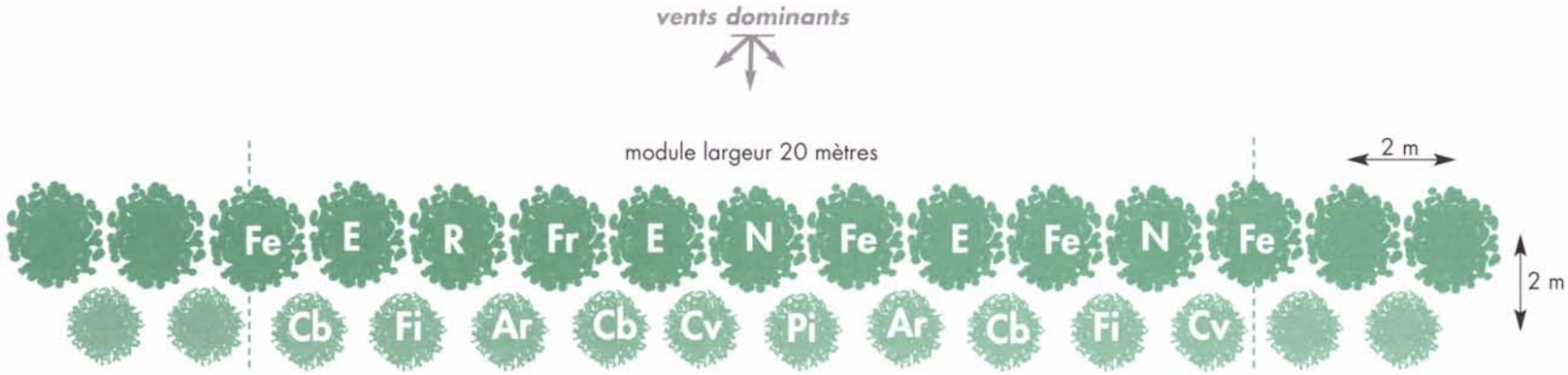

. Ligne de fond
Arbres caducs* à port fastigié* - pousse moyenne à rapide

Fe : Févier inerme (3)
N : Noisetier de Byzance (2)
Fr : Frêne à fleurs (1)
R : Robinier pyramidal (1)
E : Erable à feuilles d'obier (3)

Ou éventuellement,
érable de Montpellier, frêne oxyphylle, poirier calleryana...

. Ligne avant
Arbustes persistants - pousse lente à moyenne

Cb : Chêne blanc (3) marcescent*
Cv : Chêne vert (2)
Ar : Arbousier (2)
Fi : Filaire à feuilles larges (2)
Pi : Pistachier lentisque (1)

Ou, éventuellement,
filaire à feuilles étroites, olivier pyramidal, troène du Japon ...

Haies brise-vent composites simplifiées
6 essences végétales
Plaine et arrière-pays

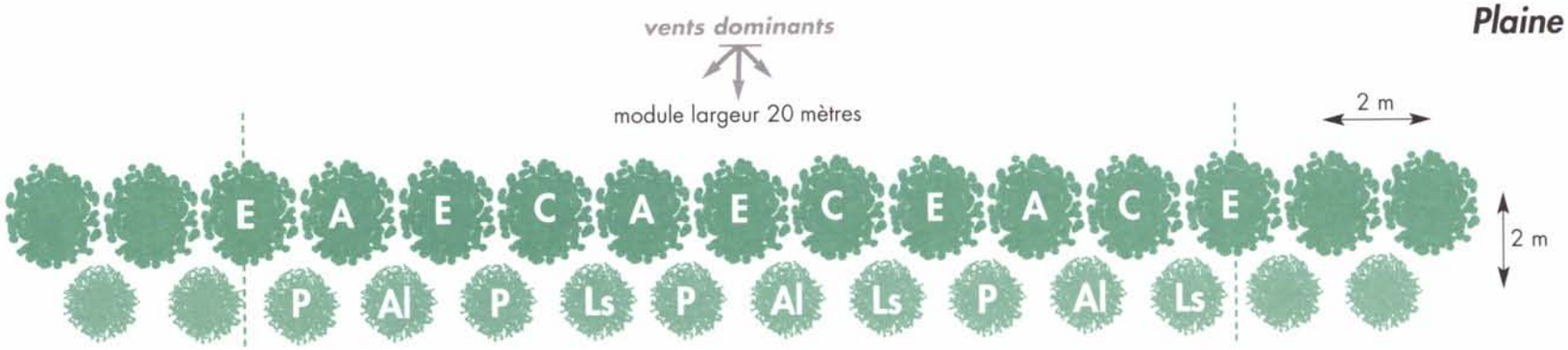

. Ligne de fond
Arbres caducs à port pyramidal et pousse rapide

E : Erable champêtre (4)
C : Charme houblon (3)
A : Aulne de Corse (3)

. Ligne avant
Arbustes persistants à pousse moyenne

P : Photinia (4)
Ls : Laurier sauce (3)
Al : Alaterne (3)

Haies brise-vent composites simplifiées
6 essences végétales
Plaine littorale

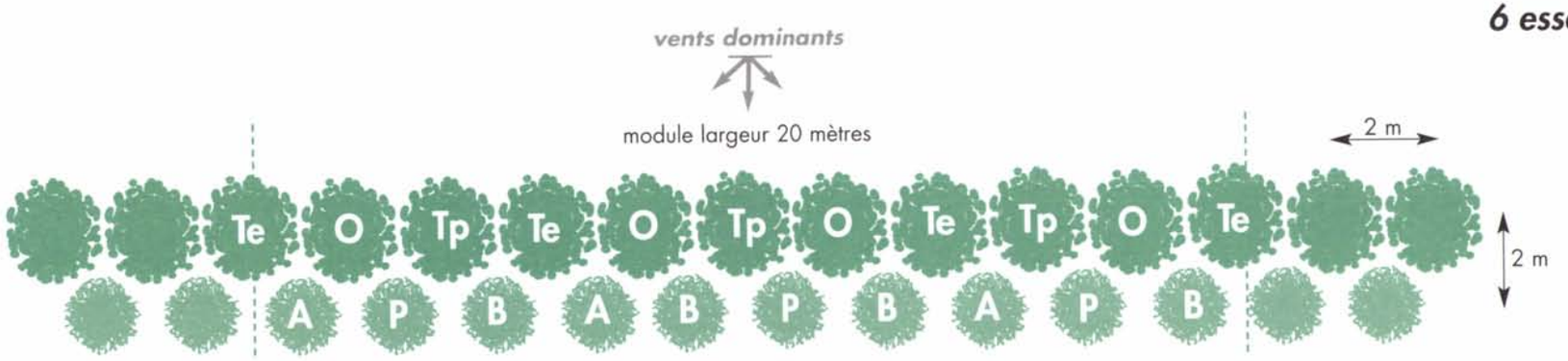

. Ligne de fond (face à la mer)
Petits arbres à pousse rapide

O : Olivier de Bohême inerme (4)
Te : Tamaris estival (3)
Tp : Tamaris printanier (3)

. Ligne avant
Arbustes persistants à pousse rapide

A : Argousier (3)
B : Blanquette (4)
P : Pittospore tobira (3)

Les haies de limite

Goyavier du Brésil, une plante introduite qui s'insère bien dans les haies de limite

Sites d'implantation potentiels

- habitat individuel (lotissements)
- espaces publics

Avantages

Entretien : hormis l'arrosage les premières années, et éventuellement en cas de sècheresse exceptionnelle, l'entretien des haies de limite en mélange est minime car seules des tailles ponctuelles et ne concernant pas la totalité des végétaux sont à effectuer pour limiter un encombrement excessif. La modicité de l'entretien compense ainsi l'investissement préalable.

Ecologie : une haie en mélange attire de nombreuses espèces d'oiseaux qui y trouvent nourriture et refuge.

Maladies : les attaques parasitaires ainsi que les maladies restent limitées du fait de la diversité des essences dans ce type de haie.

Esthétique : une palette de couleurs et de textures variant au rythme des saisons apporte des éléments décoratifs incomparables par rapport à une haie composée d'une seule essence.

Buplèvre, une plante spontanée en sous-bois de chênes blancs

Contraintes

Taille des parcelles : la haie, afin d'être plus esthétique, doit être composée de deux rangs de plantations, ce qui nécessite une largeur minimale de 2m. Cependant, un seul rang d'essences bien sélectionnées peut suffire dans certains cas.

Précautions d'arrosage : en climat méditerranéen, un arrosage régulier des plantations permet d'obtenir des résultats dans un délai raisonnable (entre trois et cinq ans). Un arrosage manuel régulier, les deux premières années, au printemps et en été, peut suffire. La plante ne sera autonome que la troisième année.

Investissement de départ : coût d'achat plus élevé.

Exemples de composition

Haie double persistante : écran visuel efficace (piscine, voisins dont on veut s'isoler complètement) - page 26

Haie double semi-persistante* : écran moins opaque mais très florifère pouvant convenir en bordure de rue - page 28

Haie simple de limite : écran opaque pour parcelles réduites - page 27

Haie simple de limite en bord de mer : écran pour zone littorale exposée aux embruns - page 27

Haie simple basse de séparation : limite de parcelles, de cheminement, de massif - page 30

Haie simple basse de séparation en bord de mer : limite de parcelles, de cheminement, de massif en zone littorale - page 30

Habillage des clôtures : sur support type grillage, murs exposés au sud et à l'ouest ou au nord et à l'est - page 33

Haie double persistante : chalef, fusain panaché, laurier amande ...

Haie double composite à base de tamaris...

Haie simple composite : germandrée arbustive, laurier rose, canne de Provence panachée...

Haie composite sur talus: robinier, tamaris, ciste, lagerstroemia touffe...

Haie double composite : photinia, laurier tin, kolkwitzia...

Haie double composite : tamaris, blanquette, au fond micocoulier

Haie persistante de lauriers : laurier rose, laurier tin, laurier amande

Haie double semi-persistante : berberis pourpre, gattilier, blanquette

Haie double semi-persistante champêtre : troène, laurier tin, filaire, arbre de Judée touffe...

Haie simple semi-persistante champêtre : arbousier, pistachier, tamaris, chalef...

Essences arbustives pour haies de limite

Nom français	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Observations 01 à 12 : mois, de janvier à décembre
Alaterne	*Rhamnus alaternus*		2,50 m	moyenne	Feuillage vert sombre luisant
Amelanchier des bois	*Amelanchier ovalis*		2 m	moyenne	Fleurs blanches 05, fruits bleus 10 sur feuillage jaune
Arbousier	*Arbutus unedo*		4 m	lente	Sensible au calcaire, fruits rouges 11-12
Arbre à papillons (1)	*Buddleya alternifolia*		3 m	moyenne	Fleurs roses 05-06 sur feuillage fin, retombant
Arbre à papillons (1)	*Buddleya davidii «Nanho blue»*		1,50 m	rapide	Fleurs bleu clair 06-09 sur feuillage à revers gris
Arbre à perruques	*Cotinus coggygria*		2 m	moyenne	Inflorescences plumeuses, feuillage rougissant 10-11
Arbre de Judée - touffe	*Cercis siliquastrum*		5 m	moyenne	Fleurs roses avant les feuilles 03
Argousier	*Hippophae rhamnoides*		3 m	rapide	Fruits orangés 10 à 03 sur feuillage gris vert
Baguenaudier	*Colutea arborescens*		1,50 m	moyenne	Fleurs jaunes et brunes 05-06, gousses décoratives
Bambou doré	*Phyllostachis aurea*		5 m	rapide	Très envahissant par rhizomes, chaumes dorés
Barbe de Jupiter (2)	*Anthyllis barba jovis*		1,50 m	moyenne	Feuilles grises découpées, fleurs blanches 04 à 06
Blanquette	*Atriplex halimus*		2 m	rapide	Feuilles grises argentées, résistant au sel
Buis de Mahon	*Buxus balearica*		3 m	lente	Petit arbre à feuilles plus grandes que le buis commun
Buplèvre	*Bupleurum fruticosum*		1,50 m	lente	Feuillage gris vert, résistant à la sécheresse
Cassia corymbosa	*Cassia corymbosa*		2 m	moyenne	Fleurs jaunes 08 à 10, sensible au froid
Ceanothe arborée	*Ceanothus thyrsiflorus*		2 m	moyenne	Fleurs bleues 05 à 07, sensible au calcaire
Chalef	*Eleagnus ebbingei*		2,50 m	rapide	Feuillage vert argenté, parfum 09-10
Chèvrefeuille arbustif	*Lonicera syringantha*		1,50 m	moyenne	Fleurs roses parfumées 04 à 06 sur feuillage léger
Cornouiller mâle	*Cornus mas*		4 m	moyenne	Floraison précoce, discrète 02-03, jaune
Cornouiller sanguin	*Cornus sanguineum*		3 m	moyenne	Feuillage rouge foncé 10-11, rustique
Coronille des Jardins	*Coronilla emerus*		1,50 m	rapide	Très rustique, fleurs jaunes 04-05
Coronille bleue	*Coronilla glauca*		1 m	moyenne	Fleurs jaunes 02-03, feuillage bleuté
Faux Indigo (1)	*Amorpha fruticosa*		2,50 m	rapide	Feuilles composées avec épis de fleurs violacées 07 à 09
Filaire à feuilles étroites	*Phyllirea angustifolia*		2 m	moyenne	Feuillage vert mat, rustique
Filaire à feuilles larges	*Phyllirea latifolia*		3 m	moyenne	Feuillage vert sombre brillant

Tableau non exhaustif (ne figurent que les essences les mieux adaptées aux conditions méditerranéennes)

Essences arbustives pour haies de limite

Nom français	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Observations (01 à 12 : mois, de janvier à décembre)
Gattilier (2)	*Vitex agnus castus*	caduc	2,50 m	rapide	Rustique, fleurs bleues en épis 07 à 10
Goyavier du Brésil	*Acca sellowiana*	semi-persistant	2 m	moyenne	Feuillage vert à revers gris, fleurs roses 06-07, fruits
Grenadier à fleurs	*Punica granatum*	caduc	3 m	moyenne	Feuillage dense, fleurs oranges 06 à 08, fruits
Griseline	*Griselinia littoralis*	semi-persistant	2 m	moyenne	Feuillage vert clair, sensible au froid
Kolkwitzia	*Kolkwitzia amabilis*	caduc	2 m	rapide	Fleurs en clochettes roses 04-05, préfère la fraîcheur
Laurier rose (2)	*Nerium oleander*	semi-persistant	3 m	rapide	Nombreuses variétés, fleurs 06-09, toxique
Laurier sauce	*Laurus nobilis*	semi-persistant	5 m	lente	Feuillage aromatique vert sombre
Laurier tin	*Viburnum tinus*	semi-persistant	3 m	moyenne	Feuillage vert sombre, fleurs blanches en ombelles 01 à 03
Lilas de Perse	*Syringa x persica*	caduc	2 m	moyenne	Feuilles découpées, fleurs violettes parfumées 05-06
Luzerne arborescente	*Medicago arborea*	semi-persistant	1,50 m	rapide	Fleurs jaune orangé en grappes 03 à 05 et 09-12
Myrte commun	*Myrtus communis*	semi-persistant	2 m	lente	Feuillage fin aromatique, fleurs blanches 07 à 09
Olearia	*Olearia traversii*	semi-persistant	3 m	moyenne	Feuillage dense gris vert brillant, nombreuses espèces
Photinia	*Photinia serrulata*	semi-persistant	5 m	moyenne	Feuillage vert sombre, fleurs parfumées crème 06-07
Pistachier lentisque	*Pistacia lentiscus*	semi-persistant	2 m	lente	Feuillage vert sombre devenant rouge bronze 10-11
Pistachier térébinthe	*Pistacia terebinthus*	caduc	2,50 m	lente	Panicules rouges 05-06 et fruits rouges 08-11
Pittospore à feuilles ténues	*Pittosporum tenuifolium*	semi-persistant	3 m	moyenne	Petites feuilles ondulées vert clair, port dense
Pittospore	*Pittosporum tobira*	semi-persistant	3 m	moyenne	Feuillage vert foncé brillant, fleurs blanches 05-06
Pittospore à feuilles tronquées	*Pittosporum truncatum*	semi-persistant	2 m	moyenne	Feuillage coriace brillant, fleurs jaune clair 05-06
Rosier de Chine	*Rosa chinensis 'mutabilis'*	caduc	1,50 m	moyenne	Fleurs jaunes virant au rose foncé en 05-07 et 09-11
Seringat des Jardins	*Philadelphus coronarius*	caduc	3 m	moyenne	Fleurs parfumées blanches 06, préfère la fraîcheur
Tamaris printanier (1)	*Tamarix tetrandra*	semi-persistant	5 m	rapide	Fleurs rose saumon 04, écorce brun rouge
Tamaris estival (1)	*Tamarix ramosissima*	semi-persistant	5 m	rapide	Fleurs rose vif 05 à 09, écorce brun clair
Troène à grandes feuilles	*Ligustrum lucidum*	persistant	3 m	moyenne	Feuillage vert foncé, brillant, fleurs blanchâtres 08-09

caduc

semi-persistant

persistant

(1) : *Dans des conditions de bord de rivières ou de milieux humides, ces espèces s'avèrent* ***envahissantes****.*

(2) : *Espèce* ***protégée*** *dont la mise en culture et la production nécessitent une demande d'autorisation auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du département concerné. Pour des renseignements complémentaires, contacter le Conservatoire Botanique National de Porquerolles en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 04 94 12 82 30 et en Languedoc-Roussillon au 04 99 23 22 11*

Haies de limite composites
8 essences végétales persistantes sur deux rangs
Plaine et arrière-pays

utilisation : sur parcelles privées ou publiques,
à planter à 2 m de la limite de propriété si la haie est libre
(développement supérieur à 2 m)
ou 0,50 m si la haie est taillée (hauteur maximum 2 m)

Photinia en fleurs

Filaire à feuilles larges

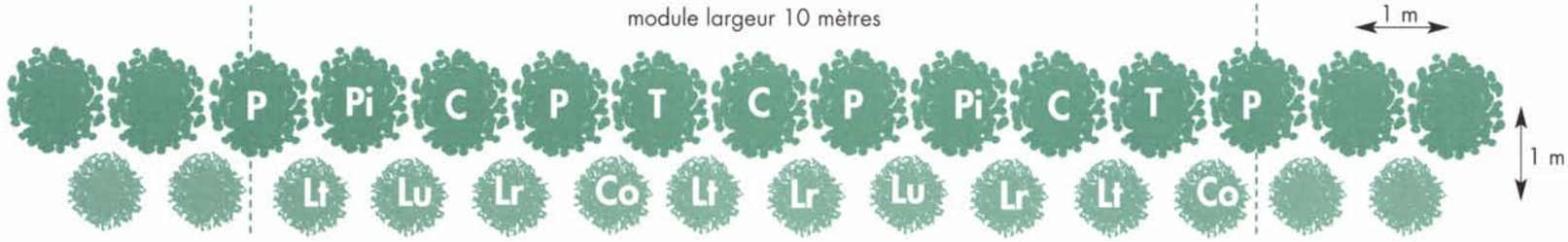

. Ligne de fond
Arbustes persistants

P : Photinia (3)
C : Chalef (3)
Pi : Pittospore à feuilles ténues (2)
T : Troène à grandes feuilles (2)

. Ligne avant
Arbustes persistants à floraison

Co : Coronille glauque (2)
Lr : Laurier rose (3)
Lt : Laurier tin (3)
Lu : Luzerne arborescente (2)

Options : buplèvre, buis des Baléares, filaire à feuilles larges, pittospore tobira, goyavier du Brésil, bambous (attention au développement en hauteur et en largeur, rhizomes envahissants)....

Chalef, photinia, laurier-tin

Haies de limite
Ecran total simplifié
3 espèces persistantes
Plaine et arrière-pays

utilisation : sur petites parcelles (lotissements), à planter à 0,50 m de la limite de propriété (hauteur maximum 2 m)

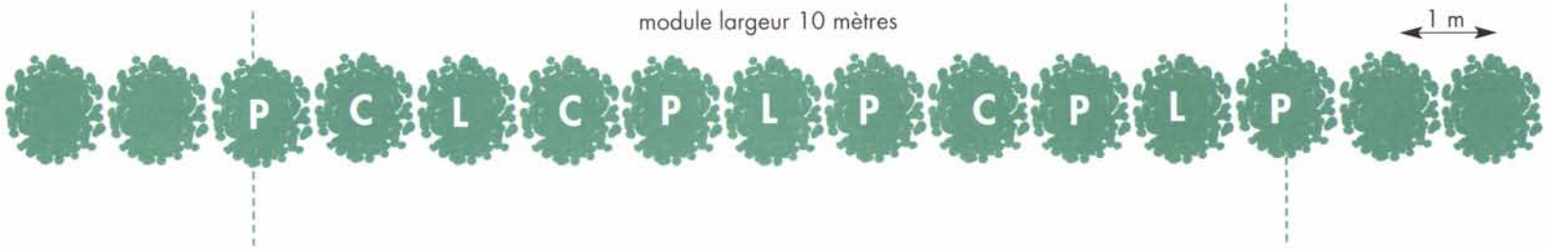

P : Photinia (4)
C : Chalef (3)
L : Laurier-tin (3)

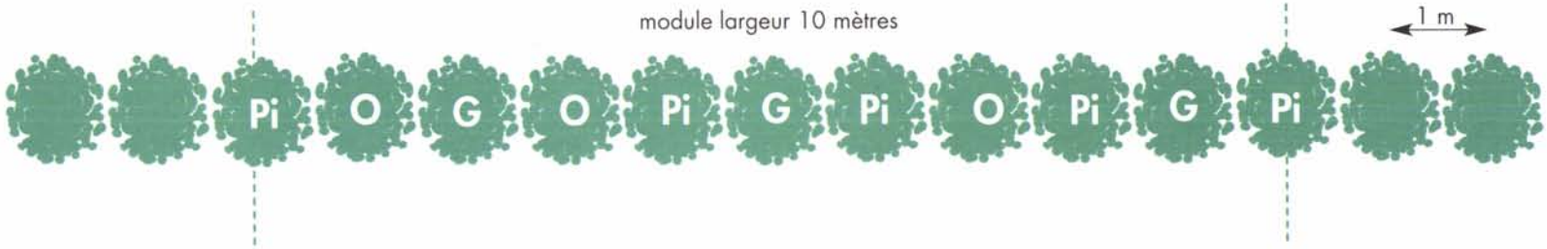

. Option zone littorale
Résistance aux embruns

Pi : Pittospore à feuilles tronquées (4)
O : Olearia x haastii (3)
G : Griseline (3)

Options : Olearia traversii, virgata

Haies de limite composites libres

Semi-persistante et semi-caduque
Florifère
Plaine et arrière-pays

utilisation : sur parcelles privées ou publiques, à planter à 2 m de la limite de propriété (développement supérieur à 2 m)

Kolkwitzia dans une haie libre

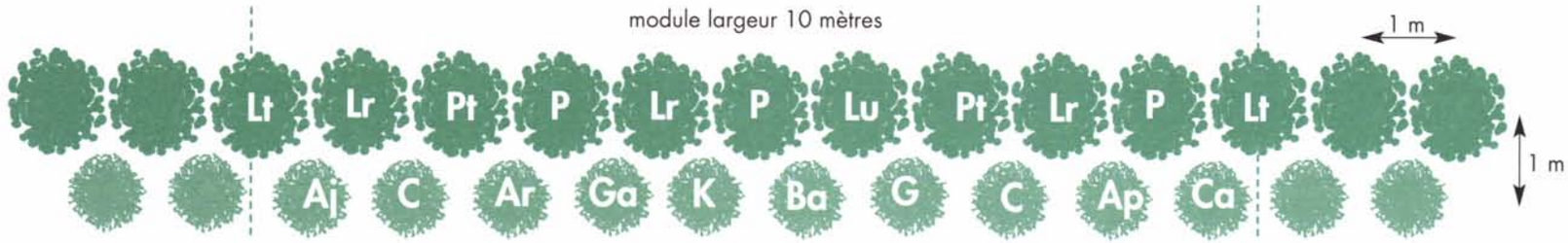

. Ligne de fond
Arbustes persistants

P : Photinia (3)
Lr : Laurier rose (3)
Lt : Laurier-tin (1)
Pt : Pittospore à feuilles tronquées (2)
Lu : Luzerne arborescente (1)

. Ligne avant
Arbustes caducs à floraison

Aj : Arbre de Judée touffe (1)
C : Coronille des jardins (2)
Ar : Arbre à papillons (1)
Ga : Gattilier (1)
K : Kolkwitzia (1)
Ba : Baguenaudier (1)
G : Grenadier à fleur (1)
Ap : Arbre à perruques (1)
Ca : Cassia corymbosa (1)

Option haie champêtre : pistachier térébinthe, cornouillier sanguin et mâle, amélanchier, faux-indigo, arbre à papillons, seringat, chèvrefeuille arbustif, lilas de Perse et commun
Option haie défensive : prunier sauvage, épine du Christ, églantier, oranger trifoliolé ou poncirier...
Option haie fruitière : cognassier, abricotier, amandier, plaqueminier, figuier, pistachier vrai, azérolier, jujubier, néflier...

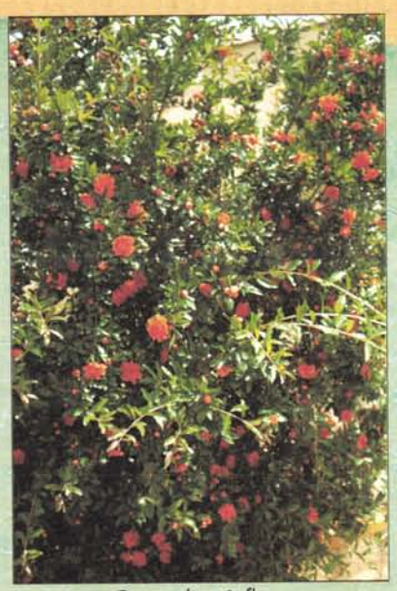
Grenadier à fleurs

Photinia, chèvrefeuille arbustif

Seringat

Arbre de Judée touffe

Luzerne arborescente

Arbre à perruques

Cognassier en fruits

Arbre à papillons

Pistachier en automne

Ceanothe

Haies basses de séparation
3 espèces persistantes
Plaines et arrière-pays

utilisation : sur petites parcelles (lotissements)
à planter à 0,50 m de la limite de propriété
(développement inférieur à 1,50 m)

Jeune haie basse d'Escallonia

A : Abelia (4)
G : Germandrée arbustive (3)
C : Ciste à fleurs pourpres (3)

Options : myrte tarentine, bambou sacré, oranger du Mexique, myrsine, buis commun, sauge à petites feuilles, pittospore nain, escallonia, barbe bleue (caduque), potentille (caduque)

Haies basses de séparation
3 espèces persistantes
Zone littorale hors embruns

utilisation : sur petites parcelles (lotissements)
à planter à 0,50 m de la limite de propriété
(développement inférieur à 1,50 m)

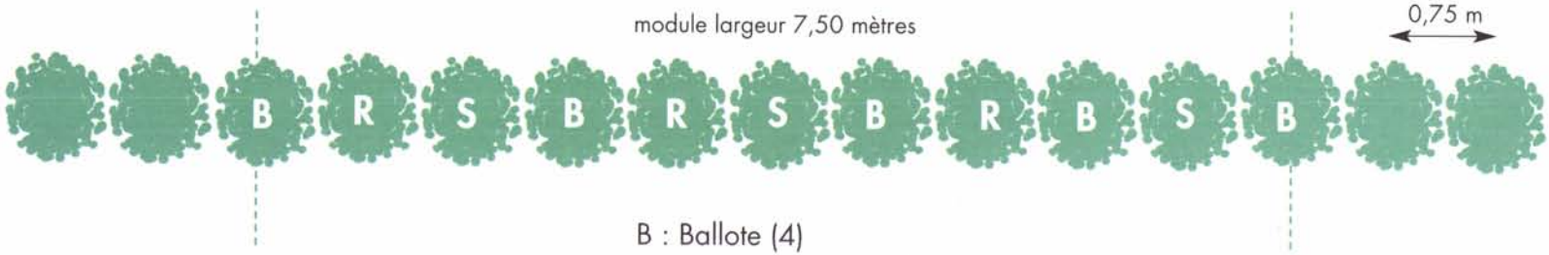

B : Ballote (4)
R : Romarin officinal (3)
S : Sauge de Jérusalem (3)

Oranger du Mexique

Potentille et ciste à fleurs pourpres

Abelia

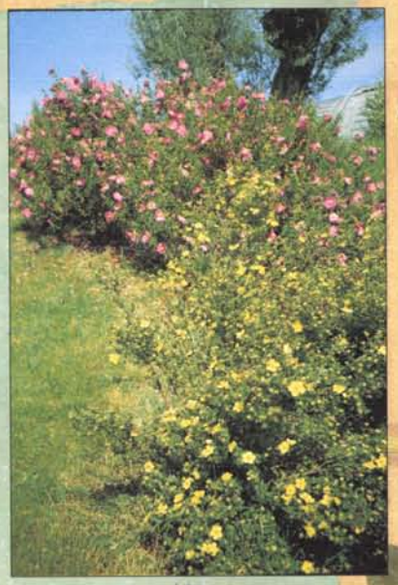

Myrte

Escallonia sur fond de campanules

Ballote

Ciste à fleurs pourpres et fusain panaché

Sauge de Jérusalem

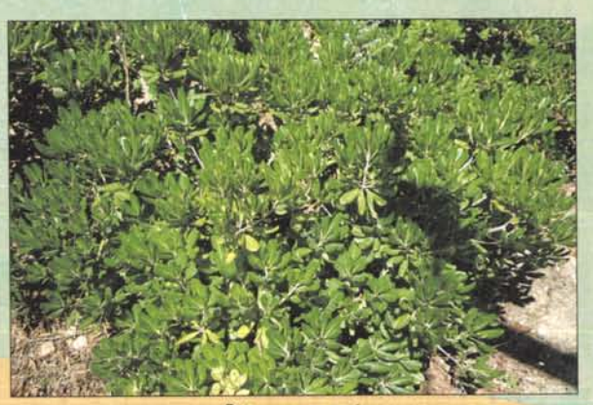

Pittospore nain

Barbe bleue

Essences arbustives pour haies basses de séparation

Oranger du Mexique

Nom français	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Observations
Abelia	*Abelia x grandiflora*		1 m	rapide	Feuillage vert luisant, fleurs en clochettes blanc rosé 08-11
Ballote	*Ballota pseudodictamnus*		1 m	moyenne	Feuillage blanc laineux, très rustique
Barbe bleue	*Caryopteris clandonensis*		1,50 m	rapide	Port rigide, fleurs bleu mauve 07-09, doit être taillé
Buis commun	*Buxus sempervirens*		1 m	lente	Un classique des haies de bordure à tailler
Callistemon	*Callistemon laevis*		1 m	moyenne	Floraison orange en goupillons 05-07 et 09-12
Ciste	*Cistus x purpureus*		1 m	moyenne	Feuillage dense, fleurs rose foncé 04-05
Escallonia	*Escallonia rubra*		1,50 m	moyenne	Feuillage fin vert luisant, fleurs roses 06-07, sensible au calcaire
Germandrée arbustive (2)	*Teucrium fruticans*		1,50 m	rapide	Feuillage gris, fleurs bleues 02 à 06
Oranger du Mexique	*Choisya ternata*		1,50 m	moyenne	Fleurs blanches parfumées 03-04 et 10-11, sensible au calcaire
Myrsine	*Myrsine africana*		1 m	lente	Feuillage vert foncé, cuivré l'hiver, port dense et ramifié
Myrte tarentine	*Myrtus communis «tarentina»*		1 m	lente	Port très dense, fleurs blanches 07-09, peut être taillé
Bambou sacré	*Nandina domestica*		1,50 m	moyenne	Feuillage léger découpé, fruits rouges l'hiver
Pittospore nain	*Pittosporum tobira «Nana»*		1 m	lente	Port nain arrondi compact, sol léger
Potentille arbustive (2)	*Potentilla fruticosa*		1 m	rapide	Port dressé en boule, fleurs blanches ou jaunes 05-08
Romarin officinal	*Rosmarinus officinalis «Pyramidalis»*		1 m	rapide	Port dressé et dense, fleurs bleu mauve 01-04
Sauge à petites feuilles	*Salvia gregii x microphylla*		1 m	rapide	Masse arrondie vert foncé, fleurs rouge pourpre 05-10
Sauge de Jérusalem	*Phlomis fruticosa*		1 m	rapide	Feuillage gris vert, fleurs jaune d'or 05-07
Véronique arbustive	*Hebe x franciscana «Blue Gem»*		1 m	lente	Port en boule, fleurs bleu clair, sensible au calcaire et au froid

(2) : Espèce protégée dont la mise en culture et la production nécessitent une demande d'autorisation auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du département concerné.
Pour des renseignements complémentaires, contacter le Conservatoire Botanique National de Porquerolles au 04 94 12 82 30 ou au 04 67 52 58 79.

caduc — *semi-persistant* — *persistant*

Plantes grimpantes pour clôtures

Renouée

Nom français	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Observations
Bignone	*Campsis radicans*		6 m	rapide	Grappes de fleurs de l'orange au jaune selon variétés 06-09, S.O.
Chèvrefeuille du Japon	*Lonicera japonica «Halliana»*		8 m	rapide	Fleurs très parfumées blanches à jaunes 05-08, le plus vigoureux, N.E.
Chèvrefeuille du Japon	*Lonicera japonica «Chinensis»*		5 m	rapide	Feuilles au revers pourpre, fleurs rouges, jaunes et blanches 05-08, N.E.
Chèvrefeuille des bois	*Lonicera periclymenum*		5 m	rapide	Fleurs odorantes jaunâtres et rouges 05-08 sur feuillage vert foncé, Gr
Chèvrefeuille d'Italie	*Lonicera etrusca*		4 m	rapide	Boutons pourpres 05-08, résiste à la chaleur et la sècheresse, Gr
Clématite odorante	*Clematis flammula*		4 m	rapide	Panicules de fleurs blanches 08-10 odorantes, résiste à la sécheresse, Gr
Glycine de Chine	*Wisteria sinensis*		10 m	rapide	Grappes pendantes violettes 05, risque de déformation du support, Gr
Hortensia grimpant	*Hydrangea petiolaris*		8 m	moyenne	Pour murs à l'ombre, fleurs blanches 06-07, sensible au calcaire, N.E.
Jasmin de Chine	*Trachelospermum jasminoides*		5 m	moyenne	Feuilles vert sombre brillant, fleurs blanc crème, étoilées 06-08, S.O.
Jasmin de Printemps	*Jasminum mesnyi*		4 m	moyenne	Feuillage vert clair, port souple, fleurs jaune brillant 03-04, S.O.
Jasmin officinal	*Jasminum officinale*		4 m	moyenne	Rameaux volubiles, fleurs blanches 06 remontantes, S.O.
Jasmin d'hiver	*Jasminum nudiflorum*		3 m	rapide	Rameaux à palisser, fleurs jaunes 12-02, N.E.
Lierre commun	*Hedera helix*		10 m	rapide	Racines à crampons, envahissant, toutes expositions, N.E.
Passiflore	*Passiflora caerula*		8 m	rapide	Très vigoureux et volubile, fleurs blanc violet 06-09, fruits orangés, S.O.
Renouée	*Polygonum baldschuanicum*		8 m	rapide	Très vigoureux, panicules blanches odorantes 06-09, Gr
Rosier banks	*Rosa banksiae*		8 m	rapide	Rosier sarmenteux sans épine, petits pompons blancs 05-06, S.O.
Solanum	*Solanum jasminoides*		6 m	moyenne	Grappes de fleurs blanches bleutées à coeur jaune 08-12 sur feuillage léger, S.O.
Vigne vierge	*Parthenocissus tricuspidata*		8 m	moyenne	Feuilles rouges en automne, s'accroche au mur par des vrilles à ventouses, N.E.

S.O. - Mur au Sud ou à l'Ouest : végétation volubile sur support type treillage bois ou fil de fer
N.E. - Mur au Nord ou à l'Est : végétation adhérente par crampons sur le mur ou volubile sur support
Gr. - Grillage : végétation uniquement volubile, risque de prise au vent en zone ouverte

Quelques recommandations pour effectuer les plantations

Une plantation en automne

A effectuer début septembre, jusqu'à fin décembre. Les meilleurs conditions sont alors réunies : sol encore chaud et ameubli par les pluies de fin d'été permettant un enracinement rapide, un bon démarrage de la végétation au printemps, et une bonne résistance à la sécheresse estivale.

Une bonne préparation de sol

Apport de matières organiques (compost, amendements organiques ...) et d'engrais complet avec oligo-éléments*, décompactage du sol à au moins 0,50 m (1 m pour les arbres).

Toxicité de certains végétaux

Certains végétaux proposés, s'ils ne présentent pas de risques allergènes, peuvent être légèrement toxiques (classés selon un degré de toxicité de 1 à 3 - faible à fort) s'ils sont ingérés

Clématite - 1
tous les éléments, feuilles, fleurs, racines...

Baguenaudier - 1
graines, feuilles

Chèvrefeuille - 1
baies

Laurier amande - 1
feuilles, bourgeons, écorce, graines

Robinier faux acacia - 1
écorces, fruits, graines

Glycine - 1
fruits, rameaux, racines

Laurier rose - 2
tous les éléments

Fusain - 2
tous les éléments surtout les fruits

Genévrier - 3
jeunes pousses

La clématite, faiblement toxique

Pour une haie double

Des plantations en quinconce et, pour toutes les haies, le respect d'un espacement minimum de 2 m entre chaque végétal (haies brise-vent), 1 m (haies de limite), 0,75 m (haies basse de séparation).

Un paillage

Paillage végétal biodégradable en dalles ou rouleaux (le mieux) écorces de pin ou pouzzolane.

Un choix rationnel du végétal

Une petite taille (hauteur du plant de 40/60 à 60/80 cm en container de 1,3 litre à 3 litres) avec trois brins bien formés est recommandée à la plantation pour une bonne reprise.

Chèvrefeuille

Glycine

Genévrier

Laurier rose

Ciste cotonneux, un arbuste à ne pas tailler

Haie en mélange,
escallonia, kolkwitzia, seringat, sur fond de frêne

Haie en mélange, en bord de voie,
blanquette, laurier rose, tamaris, arbre à papillons

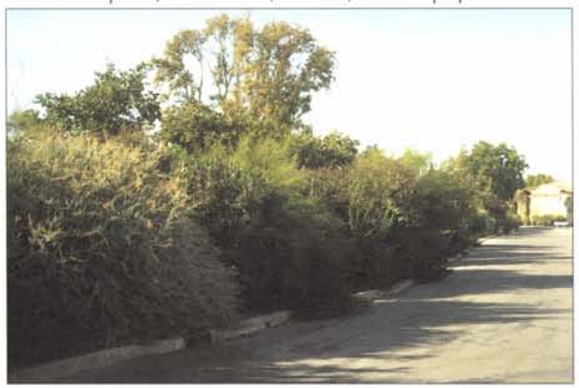

Haie libre de blanquette

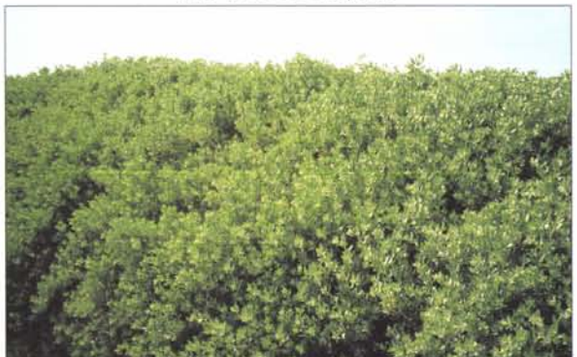

La taille des arbustes en haie libre

Sauf modification de la silhouette et élimination des fleurs fanées juste après la floraison, il n'est pas nécessaire de tailler la plante pendant dix ans ou plus. On peut maintenir éventuellement les arbustes dans un volume relativement restreint en pratiquant une taille de raccourcissement au sécateur (pas avant la troisième année).

En général, une taille affaiblit la plante car elle diminue ses réserves et réduit sa surface foliaire*assimilatrice.

Certains arbustes, fleurissant uniquement sur le bois de l'année, peuvent toutefois être taillés par recépage*, mais cette pratique de taille doit être réservée à quelques végétaux.

(Pour en savoir plus ... page 38)

Un port naturel permet aux arbustes de s'épanouir, (chalef)

Si l'on est allergique...

Lorsqu'on est allergique, et si la haie doit être taillée, il vaut mieux le faire juste avant la période de floraison (se renseigner auprès des spécialistes) afin d'éviter de respirer des "nuages" de pollen. Pour les cyprès, la taille doit être faite fin novembre-début décembre.

Toutefois, il est toujours préférable de se munir de moyens efficaces de protection des voies respiratoires (masque à cartouche par exemple) mais aussi de la peau (gants...).

L'arrachage est la solution radicale, notamment pour des petits jardins enclos de haies de cyprès, si l'on souhaite pallier les risques d'allergie ; des solutions intermédiaires peuvent être envisagées par tranches successives ou par ajout d'une haie libre devant les cyprès et arrachage progressif. Des plantes grimpantes accrochées à des panneaux rigides (bois) sont aussi une réponse à un encombrement réduit. Dans tous les cas de figure, un essouchage*, une préparation de sol et un amendement sont indispensables.

Haie de cyprès bleus taillés régulièrement à la «française»...

Filaire

Amélanchier
et jujubier

Arbousier

Il existe bien sûr des traitements médicaux de l'allergie qui reposent sur différentes approches (médicaments, désensibilisation spécifique, etc.) et leur choix doit être prescrit par le médecin en fonction de chaque cas individuel. Mais il n'existe pas, aujourd'hui, de traitement miracle et définitif.
Aussi, à côté de ces traitements, l'association de mesures de prévention et la connaissance des problèmes liés à l'environnement permettront de limiter les risques et d'éviter ces allergies bien souvent chroniques.

Dans cet esprit, aménager un espace, un jardin, créer une haie, doit aujourd'hui intégrer obligatoirement les notions de qualité de vie et de bien-être.
Les professionnels du paysage ont un rôle important à jouer auprès de leur clientèle en les orientant vers une nouvelle démarche pour les détourner de certaines habitudes non justifiées et génératrices de problèmes de santé.

La diversification des essences végétales et l'abandon des haies monospécifiques de cupressacées limiteront le risque d'allergie aux pollens tout en participant au maintien et à l'amélioration de nos paysages méditerranéens.
Il ne s'agit pas d'imposer des idées mais d'être à même de donner des informations qui permettront à chacun de choisir et, ainsi, espérons-le, d'infléchir les comportements, de minimiser les risques, pour favoriser une meilleure qualité de vie.

Cette prise en compte de la santé et du cadre de vie deviendra ainsi un élément auquel chaque personne sera sensible au moment de l'acquisition de végétaux.

lexique botanique

Anémophile : pollen disséminé par le vent.

Caduc (que) : feuillage qui tombe entièrement en hiver et se régénère au printemps.

Cupressacées : famille regroupant les cyprès et plantes voisines (thuyas-genévriers).

Entomophile : pollen disséminé par les insectes

Espèce envahissante : se dit d'une espèce introduite artificiellement dans le milieu naturel, qui se répand en posant des problèmes soit écologiques, soit agronomiques, soit de santé publique. Les principaux problèmes écologiques sont la concurrence avec des espèces rares, la transformation et la destruction de milieux naturels fragiles.

Essouchage : extraction complète d'une souche

Fastigié : port d'un arbre aux branches qui se dressent verticalement au lieu de s'étaler. Le cyprès pyramidal ou le peuplier d'Italie ont un port fastigié.

Foliaire : qui a trait à la feuille.

Inerme : sans épine.

Marcescent : feuillage qui se flétrit en automne sur la plante sans s'en détacher jusqu'au printemps.

Monospécifique : se dit d'un genre composé d'une seule espèce.

Oléacées : famille regroupant les oliviers et plantes voisines (filaire, jasmin, forsythia, troène, lilas, frêne).

Oligo-éléments : éléments chimiques, métaux présents en très faible quantité dans les êtres vivants et indispensables au métabolisme : les principaux sont le cobalt, le cuivre, le fer, le fluor, l'iode, le manganèse, le molybdène, le zinc. Des carences en oligo-éléments induisent des maladies ou empêchent les plantes de se développer.

Phyto-sanitaire (produit) : relatif aux soins à donner aux végétaux pour traiter les maladies et éliminer les insectes.

Recépage : action de couper la tige au-dessus du collet (limite entre la tige et la racine) pour favoriser le développement de nouvelles pousses.

Semi-persistant : feuillage se renouvelant dans le temps avec un dégarnissement plus important en hiver.

Turbulence : formation de tourbillons dans une masse d'air.

lexique médical

Allergène
Substance étrangère à l'organisme et que ce dernier va s'efforcer de détruire. Dans l'air, on a identifié plusieurs sources : acariens, poils d'animaux, moisissures, pollens... En contact avec un excès d'allergènes, l'individu atopique se défend en sécrétant des anticorps spécifiques en abondance.

Allergie
Manifestation apparente d'une sensibilité particulière envers des allergènes habituellement bien tolérés. Elle peut se traduire par des rhinites, des toux répétées, de l'asthme voir même un urticaire ou un eczéma.

Anticorps
Protéines fabriquées naturellement par l'organisme pour lutter spécifiquement contre les allergènes. Certaines personnes (atopiques) ont des réactions excessives et inadaptées. Elles vont alors fabriquer trop d'anticorps spécifiques (les immunoglobulines E) et se sensibiliser.

Asthme
Se traduit par une difficulté à respirer et des sifflements liés à trois phénomènes : une inflammation de la muqueuse, une contracture des muscles des bronches et une augmentation des sécrétions bronchiques. L'asthme évolue en général par crises plus ou moins espacées et de gravité variable. On retrouve le plus souvent une origine allergique, d'où l'intérêt des mesures de prévention.

Atopie
Aptitude familiale, très fréquente, à développer une allergie. Un sujet atopique a des voies respiratoires fragiles et cette vulnérabilité est encore augmentée par les infections virales. Il est génétiquement prédisposé à se sensibiliser et réagit en développant un excès d'anticorps spécifiques face aux allergènes.

Pathogène
Qui peut causer une maladie.

Sensibilisation
Correspond à la production des anticorps. Elle s'établit lors des premiers contacts avec l'allergène. C'est lors des rencontres successives avec l'allergène que vont apparaître des manifestations d'allergie.

Bignone

Bignone

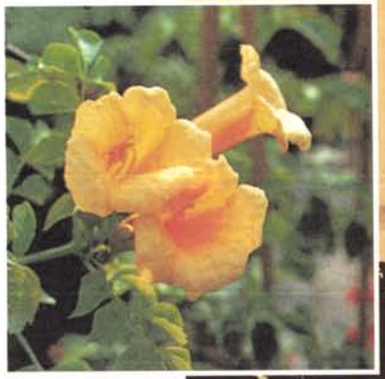

Bignone
Ph. O. Filippi

pour en savoir plus...

Cognassier

Solanum

Lilas

biblio botanique

Les haies et arbustes du jardin
Bordas 1994

La réalisation pratique des haies brise-vent et bandes boisées.
Institut de Développement Forestier - Paris -1981

Petit guide des arbres et haies du midi
Planter les haies
Dominique Soltner
Collection Sciences et techniques agricoles
Sainte-Gemme sur Loire - 1991

Les haies brise-vent et bandes boisées
Claude Guinaudeau - Larousse - 1988

Vers une nouvelle conception de la taille des arbustes
CAUE du Val d'Oise - Pontoise - 1991

Rôle de la haie à l'égard de la faune
Service technique de l'Office National de la Chasse
supplément au n° 71 de juillet 83 - O.N.C. - Paris

L'ami des jardins :
N° hors série : les haies vives (n° 641)
L'art des haies
(n° 729) - A.D.J. Paris

Paysages et végétaux de l'Hérault : guide de l'aménagement végétal
CAUE de l'Hérault - Montpellier - 1993

Ouvrages à votre disposition au CAUE de l'Hérault

biblio médicale

Allergie respiratoire, asthme, environnement
Conseil supérieur d'hygiène publique de France - 1993
A votre disposition à la DRASS
Service Santé Environnement

Asthme & Allergie
Ministère de la Santé - 1995
Plaquette (texte et bande dessinée) à destination des responsables de l'accueil de la petite enfance et des parents
A votre disposition à la DRASS
Service Santé Environnement

Les allergies
J. Bousquet, F.B. Michel - Dominos - Flammarion - 1995

Pollens : une allergie pérannuelle ?
H. Dhivert-Donnadieu - Tempo médical - n° 492 bis - 1993

Pollen et allergies
B. Guérin - Edition Allerbio - 1993

remerciements

La présente brochure a été élaborée
dans le cadre du programme national de santé publique :
"Allergie respiratoire - Asthme - Environnement" par un groupe de travail créé
à l'initiative de la DRASS Languedoc-Roussillon comprenant lors de sa conception initiale (1996) :

Pierre Deltour
Ingénieur Sanitaire, DDASS de l'Hérault, coordonnateur du groupe

Docteur Henriette Dhivert-Donnadieu
Service des Maladies Respiratoires, CHU Arnaud de Villeneuve à Montpellier

Denis Fraisier
Architecte-Paysagiste DPLG, CAUE de l'Hérault

Frédéric Hébraud
Graphiste-Plasticien, CAUE de l'Hérault

Michelle Héran
Infirmière, Service des Maladies Respiratoires, CHU Arnaud de Villeneuve à Montpellier

Edith L'Hôte
Confédération Syndicale du Cadre de Vie à Montpellier

Docteur Claire Mourad
Comité Départemental des Maladies Respiratoires à Montpellier

Natacha Nion
Ingénieur, Service Environnement Routier et Paysage, Conseil Général de l'Hérault

Jacques Olivier
Ingénieur, Directeur de l'Eau et de l'Environnement, Conseil Général de l'Hérault

Docteur Claude Terral
Président du Comité Régional d'Education pour la Santé à Montpellier

Docteur Andrée Suire
Association de Prévention pour la Pollution Atmosphérique

Marie-Josèphe Viala
Confédération Syndicale du Cadre de Vie à Montpellier

Avec la participation
- de Pierre Cour - Laboratoire de Palynologie de l'Université de Montpellier II
- du Conservatoire Botanique National de Porquerolles
- du C.E.L.R.H.O. (Centre d'Expérimentation en Languedoc-Roussillon de l'Horticulture Ornementale)

La 1ère édition de cette plaquette a été financée par
le Ministère du Travail et des Affaires Sociales
le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault

Cette plaquette (3ème édition) a été éditée par
l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement (A.M.E.)

Jasmin de Chine

Amandier

Contacts

AME
Le Millénaire II - 417, rue Samuel Morse
34000 Montpellier
Tél. 04 67 22 90 62

DRASS
Service Santé-Environnement
615, Bd. d'Antigone - 34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 89 99

CAUE de l'Hérault
19, rue Saint Louis - 34000 Montpellier
Tél. 04 99 133 700

Participants à la 3éme édition :

Sarah BRUNEL
Chargée d'études, Agence Méditerranéenne de l'Environnement

Dr Henriette DHIVERT-DONNADIEU
Service des Maladies Respiratoires, CHU Arnaud de Villeneuve à Montpellier

Anne-Sophie DORMONT
Chargée de Projets, Agence Méditerranéenne de l'Environnement

Denis FRAISIER
Architecte-Paysagiste DPLG, CAUE de l'Hérault

Frédéric HEBRAUD
Graphiste-Plasticien, CAUE de l'Hérault

Frédérique NEGRE
Directrice Adjointe de l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement

Isabelle PLAISANT
Direction Régionale Affaires Sanitaires et Sociales du Languedoc-Roussillon

Jacques OLIVIER
Ingénieur, Directeur de l'Eau et de l'Environnement, Conseil Général de l'Hérault

Laurent PRADALIE
Directeur de l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement

Dr Claude TERRAL
Président du Comité Régional d'Education pour la Santé à Montpellier

Michel CALLEJA
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier

Jame MOLINA
Conservatoire Botanique National de Porquerolles

Cette plaquette est en ligne sur le site internet de l'AME : http//:www.ame-lr.org

Conception graphique
Frédéric Hébraud
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault

Suivi de fabrication
Nathalie Jouvenel
Agence Méditerranéenne de l'Environnement

Crédit photographique
CAUE de l'Hérault
Photographies au microscope électronique de pollens : in «Pollens de l'air en Europe»
avec l'aimable autorisation de F. Spieksma et N. Nolard, Laboratoire UCB-Bruxelles

Photogravure
Atelier 6, Montpellier

Impression
Imprimerie de la Charité

3e édition

2 0 0 2

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC - ROUSSILLON

DRASS
LANGUEDOC-ROUSSILLON

REGION
LANGUEDOC
ROUSSILLON

AGENCE
MEDITERRANEENNE
DE
L'ENVIRONNEMENT
Région Languedoc-Roussillon

CAUE
DE L'HERAULT

3ème édition 2002
Prix : 4€